

NIVEAU « LICENCE »

PORTAIL ÉCONOMIE GESTION

DROIT DU TRAVAIL

UE 17E, semestre 4

ENSEIGNANT :

Nom : Tafini
Prénom : Romain
Mail : tafini.romain@gmail.com

OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT :

Ce cours a pour objectif d'apporter aux étudiants un socle de connaissances en droit des relations individuelles (conclusion, exécution et rupture du contrat de travail) et collectives (représentation du personnel, négociation collective) de travail.

PLAN / SOMMAIRE :

Introduction : Les sources du droit du travail

- **Chapitre 1 : Les relations individuelles de travail**

I- La conclusion du contrat de travail

A- Le recrutement et le processus d'embauche

B- La rédaction du contrat de travail

C- La période d'essai

D- Les clauses du contrat de travail

II- Les pouvoirs de l'employeur

A- Le pouvoir réglementaire

B- Le pouvoir disciplinaire

III- La rupture du contrat de travail

A- Le licenciement

B- Les autres modes de rupture du contrat de travail

C- Le contentieux relatif à la rupture du contrat de travail

- **Chapitre 2 : Les relations collectives de travail**

I- La représentation du personnel

A- Le comité social et économique

B- Les représentants syndicaux

II- La négociation collective

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Ce cours de 20 heures donne lieu en fin de semestre à un examen terminal d'une durée d'une heure et demie.

ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES :

« Top'Actuel Droit du Travail 2019-2020 », Susanna Lopes-Dos-Santos, Hachette, février 2019

« L'essentiel du droit du travail », 19^{ème} édition, Dominique Grandguillot, Les Carrés, Editions Gualino, janvier 2019